



## **Extrait du Registre des Délibérations**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL**

#### **Séance du mardi 12 décembre 2017 à 20 heures**

Le Conseil Municipal, convoqué par courrier en date du 5 décembre 2017, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Michaël QUERNEZ, Maire.

#### Etaient présents :

Danièle Kha, Patrick Tanguy, Cécile Peltier, Michel Forget, Pierrick Le Guirrinec, Pascale Douineau, Nadine Constantino, Daniel Le Bras, Gildas Le Bozec, Manuel Pottier, Isabelle Baltus, Gérard Jambou, Patrick Vaineau, Christophe Couic, Géraldine Guet, Jean-Pierre Moing, Yvette Metzger, Cindy Le Hen, Bernard Nedellec, Brigitte Conan, Alain Kerhervé, Martine Brézac, Soizig Cordroc'h, Marc Duhamel, Serge Nilly, Yvette Bouguen.

#### Pouvoirs :

Marie-Madeleine Bergot a donné pouvoir à Danièle Kha  
Eric Alagon a donné pouvoir à Pierrick Le Guirrinec  
Géraldine Chereau a donné pouvoir à Cécile Peltier  
David Le Doussal a donné pouvoir à Gérard Jambou  
Stéphanie Mingant a donné pouvoir à Géraldine Guet  
Erwan Balanant a donné pouvoir à Martine Brézac

Nombre de conseillers présents ou représentés : 33

Secrétaire de séance : Cindy Le Hen

Envoyé en préfecture le 14/12/2017

Reçu en préfecture le 14/12/2017

Affiché le 18/12/2017

### 3. ACTUALISATION DU PLAN DE FINANCEMENT DE LA RESTAURATION DU MOBILIER DE LA CHAPELLE ST EUTROPE

#### Exposé :

L'atelier de Kerguehennec a constaté des dégradations du mobilier de la chapelle, entre la réalisation de l'étude en avril 2017 et la prise en charge du mobilier en juillet 2017. Trois pièces ont suscité des travaux complémentaires : l'autel Sud, le maître autel et la console en plâtre de Saint-Joseph.

Le coût global de l'opération de restauration du mobilier de la chapelle St Eutrope, présenté en Conseil municipal le 5/07/17, a donc évolué.

#### **Plan de financement prévisionnel, voté le 7 décembre 2016**

<b>Récapitulatif</b>			
<u>Non protégé MH</u>	4 935,00 €	DRAC	2 949,80 €
<u>Protégé MH</u>	29 498,00 €	Conseil Régional de Bretagne	4 424,70 €
		Conseil Départemental du Finistère	16 476,25 €
		Ville de Quimperlé	8 361,50 €
		Association Amis de l'hôpital Fremeur	2 220,75 €
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>34 433,00 €</b>	<b>TOTAL (HT)</b>	<b>34 433,00 €</b>

Afin de mener à bien ce projet, dont le montant prévisionnel s'élève à **39 817,50 € HT**, le plan de financement est actualisé comme suit :

#### TRAVAUX COMPLEMENTAIRES

<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>		<b>%</b>
<b>TOTAL (HT)</b>		<b>TOTAL (HT)</b>		
<u>Mobilier protégé</u>				
Traitement de conservation - restauration				
Autel dédié au Sacré-Cœur	1326,25	Conseil Régional de Bretagne	807,68 €	15%
Maître-autel	2845	Conseil Départemental du Finistère	2 692,25 €	50%
Console de saint Joseph	1213,25	Ville de Quimperlé	1 884,58 €	25%
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>5 384,50 €</b>	<b>TOTAL (HT)</b>	<b>5 384,50 €</b>	
<b>Récapitulatif</b>				
<u>Non protégé MH</u>	4 935,00 €	DRAC	2 949,80 €	
<u>Protégé MH</u>	34 882,50 €	Conseil Régional de Bretagne	5 232,38 €	
		Conseil Départemental du Finistère	19 168,50 €	
		Ville de Quimperlé	10 246,08 €	
		Association Amis de l'hôpital Fremeur	2 220,75 €	
<b>TOTAL (HT)</b>	<b>39 817,50 €</b>	<b>TOTAL (HT)</b>	<b>39 817,50 €</b>	

#### Proposition

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver le plan de financement actualisé ci-dessus,
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Départemental du Finistère et du Conseil Région Bretagne au titre de la programmation 2017

Envoyé en préfecture le 14/12/2017  
Reçu en préfecture le 14/12/2017  
Affiché le  
ID : 029-212902332-20171212-K3-DE

Avis favorable de la commission Culture et patrimoine du 28 novembre 2017

Avis favorable de la commission des finances, de l'évaluation des politiques publiques et de l'administration générale du 6 décembre 2017

Décision :

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.**

Le MAIRE,  
Michaël QUÉRNEZ.

